

	<p><u>DOSSIER D'INSCRIPTION</u></p> <p>PREPARATION A L'EXAMEN B.N.S.S.A.</p> <p>AUTOMNE 2017</p>	<p>Photo (à agraffer)</p>
--	---	-------------------------------

**DOSSIER À RENVoyer AU CREPS PACA SITE D'ANTIBES
AVANT LE 29 SEPTEMBRE 2017**

NOM : PRENOM :

NOM de jeune fille :

Date et lieu de naissance : /__/__/__ à Dpt de naissance : /__/__/

Nationalité : Sexe : M - F

ADRESSE :

VILLE : Code Postal :

TEL :

MAIL :

Clôture des inscriptions	Tests d'entrée	Formation	Dates de l'examen
29 septembre 2017	3 octobre 2017 à 18h30	Octobre 2017 à décembre 2017	Décembre 2017 ou janvier 2018

CALENDRIER DÉFINITIF EN COURS D'ÉLABORATION

Entraînement piscine à Antibes : 2 à 3 séances/semaine – lundi, mardi (19h-20h30) et samedi (17h30-19h)
Cours réglementation au CREPS : 10 séances maximum mercredi (19h-20h30)

Etes-vous à jour de votre formation annuelle du PSE1 (Premier Secours en Équipe de niveau 1) ?

- OUI (joindre l'attestation PSE1 et de formation continue N-1 ou N)
- NON ⇒ Je souhaite participer à une des formations du PSE1 proposées par le CREPS

(Remplir la fiche d'inscription jointe)

Il n'existe pas d'équivalence pour le PSE1. Ce diplôme est obligatoire pour passer l'examen du BNSSA.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à, le Signature :

Réservé au secrétariat du département formation

observations dossier déposé ou reçu le :



Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive PACA
Site d'Antibes
Tél : 04 92 91 31 31 – Fax : 04 93 74 67 99
Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr
Mél : antibes@creps-paca.sports.gouv.fr
Avenue du 11 novembre BP 47 06601 Antibes Cedex

DOCUMENTS À FOURNIR

Le présent dossier d'inscription complété, daté et signé	
1 photo d'identité récente à coller sur la 1 ^{ère} page	
Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour pour les étrangers	
Photocopie du diplôme PSE1 ou d'un diplôme équivalent en cours de validité (+ attestation de formation continue PSE1 annuelle éventuellement)	
Attestation de protection sociale à jour de vos droits à l'entrée en formation (imprimable aux bornes CPAM)	
Certificat médical de non contre-indication joint dans ce dossier à établir courant novembre 2017	
1 enveloppe format A4 affranchie pour un poids de 50g libellée à vos nom, prénom et adresse	
1 enveloppe affranchie pour un poids de 20g libellée à vos nom, prénom et adresse	
Le règlement des frais administratifs : un chèque de 20€ à l'ordre de « Agent comptable du CREPS PACA »	
Si vous réussissez les tests de sélection, le règlement des frais de la formation BNSSA <input type="checkbox"/> pour un financement personnel, un chèque de 240 € à l'ordre de : « Agent comptable du CREPS PACA » <input type="checkbox"/> pour un financement employeur ou par un OPCA, remplir et faire signer la convention simplifiée jointe en 2 exemplaires (la facture sera adressée à la fin du stage) <input type="checkbox"/> l'employeur règlera directement les frais de formation au CREPS PACA site d'Antibes <input type="checkbox"/> l'OPCA règlera directement les frais de formation au CREPS PACA site d'Antibes. Préciser le nom de l'OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) :	

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU ARRIVÉ HORS DELAIS NE SERA PAS ENREGISTRÉ
ET SERA RETOURNÉ A L'INTERESSÉ**

RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Les stagiaires en formation seront automatiquement et sans frais supplémentaire couverts par l'assurance de l'établissement au titre de la Responsabilité Civile et de l'Assurance de Personne.



CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné, Docteur en médecine
Certifie avoir examiné ce jour,.....

M.....
Et avoir constaté qu'..... ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de baignade.
Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

A le

Signature :

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément : Soit au moins : $3/10 + 1/10$ ou $2/10 + 2/10$

Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : $4/10 +$ inférieur à $1/10$

Avec correction

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quel que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10).
- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé

**Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive PACA
Site d'Antibes**

Tél : 04 92 91 31 31 – Fax : 04 93 74 67 99
Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr
Mél : antibes@creps-paca.sports.gouv.fr
Avenue du 11 novembre BP 47 06601 Antibes Cedex



BNSSA

À REMPLIR ET À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

EN RESPECTANT L'ESPACE IMPARTI, RÉPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRÈS

➤ Votre démarche est-elle individuelle ou avez-vous été conseillé ? Si oui, par qui ? (précisez si vous avez eu un entretien « ORIENTIS » organisé par le CREPS PACA)

➤ Connaissez-vous des professionnels de la surveillance et du sauvetage aquatique ? Que savez-vous de leur activité professionnelle ?

➤ Pour quelles raisons voulez-vous obtenir le BNSSA ? Quel projet professionnel avez-vous en fin de formation ?

➤ Vous êtes-vous inscrit à une autre formation : OUI
 NON

Si oui, laquelle et où : _____

Fait à

Le

**Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive PACA
Site d'Antibes**

Tél : 04 92 91 31 31 – Fax : 04 93 74 67 99

Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr

Mél : antibes@creps-paca.sports.gouv.fr

Avenue du 11 novembre BP 47 06601 Antibes Cedex





SITE D'ANTIBES

FICHE D'INSCRIPTION

FORMATION INITIALE PSE1

DOSSIER À RENVOYER AU CREPS PACA SITE D'ANTIBES

NOM :Prénom :

CHOIX DE LA SESSION PSE1	
	SESSION 3 : 7, 8, 14, 15 21 octobre 2017 (35 h)
	SESSION 4 : novembre 2017 (35 h sur 5 jours - les samedi et dimanche) SOUS RESERVE d'un nombre de candidats suffisant

Fait à, le..... Signature :

DOCUMENTS À FOURNIR

Le présent dossier d'inscription complété, daté et signé	
1 enveloppe format A4 affranchie pour un poids de 50g libellée à vos nom, prénom et adresse	
1 enveloppe affranchie pour un poids de 20g libellée à vos nom, prénom et adresse	
Le règlement des frais de formation	
<input type="checkbox"/> Les frais de formation sont à ma charge, le tarif est de 240€ chèque à l'ordre de « l'Agent comptable du CREPS PACA »	<input type="checkbox"/> La formation est prise en charge, le tarif est de 300€ financé par : (demander l'établissement d'une convention au secrét. formation du CREPS) <input type="checkbox"/> OPCA (FAF, Fongecif, AGEFOS, Uniformation) <input type="checkbox"/> Pôle Emploi <input type="checkbox"/> Contrat Professionnalisant <input type="checkbox"/> Cap emploi, AGEFIPH <input type="checkbox"/> Région : (préciser laquelle) <input type="checkbox"/> Employeur <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :

**Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive PACA
Site d'Antibes**

Tél : 04 92 91 31 31 – Fax : 04 93 74 67 99
Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr
Mél : antibes@creps-paca.sports.gouv.fr
Avenue du 11 novembre BP 47 06601 Antibes Cedex

